



DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

ARRONDISSEMENT DE PROVINS

## Mairie de SABLONNIÈRES

7, Route de la Vallée

Mairie : 01 64 04 90 01  
Secrétariat : 01 64 04 44.33  
 : 01 64 04 98 90  
 : [mairie.sablonnieres@wanadoo.fr](mailto:mairie.sablonnieres@wanadoo.fr)

DL/NS

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 29 JANVIER 2020

**Présents :** Mr Dominique LEFEBVRE, Maire, Mr Alain RAFFIN, Mr Michel ICHÉ, Adjoint  
Mme Jannick RAFFIN, Mme Frédérique DEMAISON, Mr Michel MARICHAL, Mr  
Dominique BELKISSE, Mr Michel TALABOT, Mr Geoffrey COLLAS, Mr Maurice  
DEMAISON, Mme Annick FAGOTIN, Mr Alexis BOYER, Mr Denis LOCHOUARN.

**Absents:** Mme Patricia SIMEON, Mme Angélique SANCHEZ.

#### DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Geoffrey COLLAS a été désigné secrétaire de séance.

#### APPROBATION COMPTE RENDU PRECEDENTE REUNION

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la précédente réunion.

#### 3/ Clôture du Budget Assainissement (Délibération N° 2020-1-1)

Dans le cadre du transfert de la compétence assainissement à la Communauté de  
Communes des Deux Morin, il convient de supprimer le budget assainissement,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **PRONONCE** la clôture du budget annexe « assainissement » au 31 décembre 2019 par  
réintégration des comptes de ce budget dans le budget principal de la commune par le  
comptable public,

- **DIT** que les écritures seront reprises sur le Budget Principal de la commune au  
01/01/2020

#### 4/ Procès-verbal de mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers dans le cadre du transfert de la compétence assainissement (délibération 2020-1-2)

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer le Procès-Verbal de  
mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers à la CC2M

#### 5/ Renouvellement du bail du logement communal (Délibération N° 2020-1-3)

Le bail de location du logement communal sis 7 Route de la Vallée arrivant à échéance le  
1er mars 2020,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, DÉCIDE** de le renouveler pour une durée de 6 ans à Compter  
du 1er mars 2020.

**6/ Achat de Bâtiments (délibération 2020-1-4)**

Le Conseil Municipal souhaite faire l'acquisition de Bâtiments Rue Maurice Mesle. Des renseignements doivent être pris concernant le prix de vente et les frais de notaire.

**7/ Subvention**

Le Conseil Municipal fait le point des demandes de subventions, afin de préparer le budget.

**8/ Contrat FER**

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancée du dossier et de la date de début de travaux.

**9/ SDESM : Groupement de Commandes d'Energies 2020-2025 (Délibération N° 2020-1-5)**

Le Conseil Municipal accepte d'inscrire la commune au groupement de commandes d'énergies 2020-2025.

**10/ Remboursement des arrhes pour la location de la Ferme du Domaine (délibération 2020-1-6)**

Suite à l'annulation de la location pour la Ferme du Domaine, Le conseil Municipal accepte le remboursement des arrhes.

Le Maire,

Dominique LEFEBVRE